

Décision Générale colonial

Décision n° 439-218-1914 Mutation.

n° 439-218-1914

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 14 décembre 1918
Numéro JO n° 218 du 31/12/1914	Date du numéro 31 décembre 1914

TEXTE INTÉGRAL

M. Vernier, Inspecteur de Police de 2ème classe, a été mis à la disposition du Commissaire de Police, à compter du 9 Décembre 1914, date de son débarquement et chargé de fonctions d'Agent Spécial, du service du contrôle du recrutement des chauffeurs indigènes et des fonctions de Regisseur-Comptable de la prison, avec droits aux indemnités attachées à ces fonctions.